

L'exploitation minière à Gundershoffen - Griesbach du XVII^e au XIX^e siècle

Photo : Daniel Muckensturm



Situation des minières entre Gundershoffen et Griesbach.

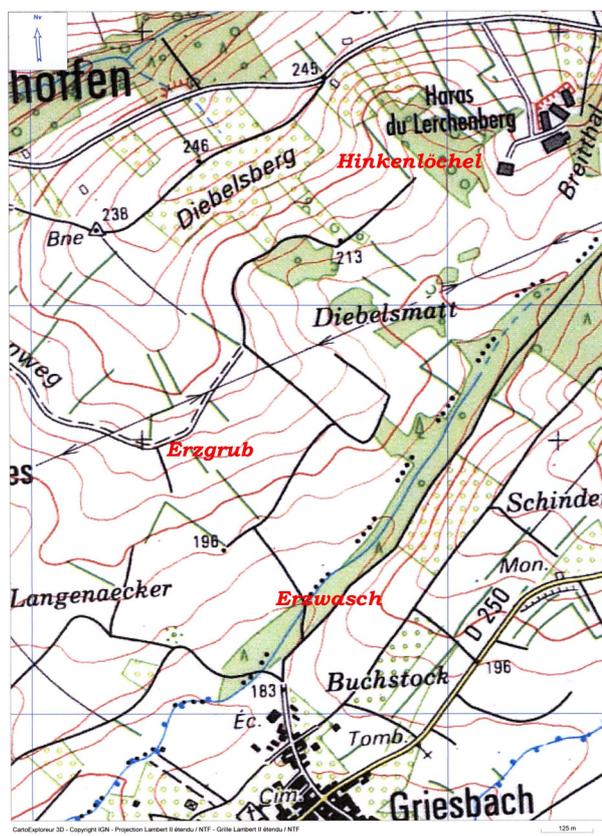
Dans l'annuaire N° 20 de juin 2000, nous avons publié « un survol » sur les minières du nord-ouest de l'Alsace de Jean Vogt. Dans sa conclusion, l'auteur précise : « Au cours d'un large ratissage, nous n'avons souvent fait qu'effleurer des sources d'une grande richesse, sans nous attarder aux contextes... Nous souhaitons que d'autres exploitent les sources d'une manière approfondie en faisant sortir de l'anonymat une foule de personnages, grands et petits, en suivant de près leurs innombrables activités... ».

C'est ce que nous vous proposons dans le présent annuaire en nous limitant, aux minières de Gundershoffen-Griesbach.

Essayons de donner quelques traits généraux concernant la situation, la géologie, l'historique de l'exploitation et les nombreux problèmes qui se sont posés aux différents intervenants.

La situation

Sur le plan cadastral de Gundershoffen, à l'est de l'agglomération, nous relevons les mentions « Erzgrub » (mine en fosse de minerai), « Bei der Erzgrub » (près de la mine) « Hinter der Erzgrub » (derrière la mine) et « Erzwäsch » (laverie ou lavoir de minerai). Pour accéder à l'emplacement, on a deux possibilités : soit suivre la rue du sable, à partir du restaurant « A la charrue », puis la rue des mines et enfin un chemin rural jusqu'à une élévation de terrain, envahie par la végétation, soit se rendre à Griesbach et prendre à la fin du village la rue Buchstock jusqu'au Landgraben.



La géologie

Il y a lieu de distinguer deux gîtes : celui du « Hinckenlöchel » le plus au nord et la « Erzgrub » près de Griesbach le plus au sud. Au premier gîte le minerai en grains¹ ou Bohnerz en allemand et le

¹ Le minerai en grain était de loin le plus répandu (Mietesheim, Neubourg, Goersdorf) alors que le minerai en plaques ou Blaettclery en allemand se trouvait exclusivement à Gumbrechtshoffen, Ingwiller, Mülhausen, Offwiller, Uhrwiller et Zinswiller.

documents deviennent plus nombreux lorsque Adam Jaeger a fondé la forge de Jaegerthal en 1602. En autorisant Jaeger à construire des forges, le comte de Hanau-Lichtenberg tenait surtout à mettre en valeur les forêts immenses du comté ainsi que ses mines. Par le bail emphytéotique du 26 octobre 1602, le comte accorda à Jaeger la liberté de fouiller la mine dans les bailliages de Woerth, Reichshoffen et Niederbronn. D'autres bails furent signés en faveur des maîtres de forge successifs : les frères Schwarzerd le 7 décembre 1608, Joachim Ensinger le 17 octobre 1672, et Johann Dietrich (aussi appelé Jean II ou Jean le Fondateur) le 16 avril 1690. Le bail des Schwarzerden portait à 40 ans les autorisations de fouilles et les étendaient aux bailliages de Bouxwiller et de Philippsbourg. Celui d'Ensinger ainsi que celui de Johann Dietrich furent accordés à perpétuité. Ce dernier obtint la faculté de fouiller la mine de fer dans tout le comté de Hanau-Lichtenberg et ceci jusqu'à l'extinction de la famille en 1736, année où toutes les possessions passèrent à la maison de Hesse-Darmstadt jusqu'en 1793. L'anoblissement de Jean III de Dietrich, petit fils de Johann Dietrich, lui permit d'accéder à la propriété pleine et entière de la terre. L'adjonction de nouveaux sites de productions⁷ à partir de 1762, fit de la firme de Dietrich l'une des trois premières entreprises métallurgiques du royaume à la veille de la Révolution. Sur ses nouvelles terres, Jean III de Dietrich put librement rechercher et exploiter les minières sans en demander la permission à quiconque. Il en fut de même pour les gérants qui lui ont succédé⁸.



Bute formée par les stériles (la gangue du minerai de fer) provenant des minières

L'exploitation

Il convient de souligner la coexistence des travaux souterrains et à ciel ouvert dès le début de l'exploitation à Gundershoffen-Griesbach. L'exploitation est d'abord pragmatique et rudi-

mentaire. Pour commencer c'est en général par tâtonnements que l'on passe de la minière à ciel ouvert à l'exploitation souterraine.

Le creusement des puits et l'extraction du minerai

Traditionnellement est foncé un seul puits, avec des galeries d'une centaine de mètres au maximum. A propos de Mietesheim, Gundershoffen et Uhrwiller, nous apprenons en 1819 que la durée d'un tel ouvrage est de douze à dix-huit mois⁹. On a essayé pendant quelques temps de pratiquer des puits d'épuisement de l'eau et d'aérage mais on y a renoncé, l'entretien des galeries de communication étant beaucoup trop dispendieux. Au cours du fonçage du puits unique on renouvelle l'air au moyen d'un tuyau relié à un ventilateur placé sur le bord du puits. Xardel¹⁰ nous fournit des détails recueillis lors de son passage à Gundershoffen : « *A Gundershoffen, l'exploitation est celle qui coûte le plus cher. Il y a neuf hommes qui travaillent toute la journée pour ne livrer que neuf cuveaux de mine*¹¹. Parmi les neuf mineurs,

Photo : Etienne Pommois

trois sont en bas, quatre opèrent le premier lavage, puisent l'eau et le minerai, un tourne la manivelle du ventilateur et le neuvième termine le lavage au tamis ». Xardel s'étend sur l'opération de lavage des quatre hommes remuant constamment le minerai avec des poêles avant de le passer au tamis dans un tonneau d'eau pour enlever l'argile à gypse qu'il convient d'imbiber d'eau au préalable.

⁷ L'acquisition de la fonderie de Zinswiller entre 1760 et 1768, la création des forges de Reichshoffen, Rauchendwasser et Niederbronn entre 1766 et 1768 et enfin en 1771 la forge de Rothau.

⁸ Jean – Albert – Frédéric de Dietrich à partir de 1796, puis son épouse Amélie de Berckheim et enfin leurs fils Eugène et Albert.

⁹ A.D.B.R. P 171.

¹⁰ Manuscrit : Mémoire d'élève ingénieur N° 207 publié en 1837 Ecole des mines de Paris.

¹¹ Le cuveau, encore appelé mesure, valait 260 livres.

La main d'œuvre

Xardel nous signale également que chaque minière a son maître mineur qui seul est en relation avec les propriétaires de la concession. Il fournit les mineurs et les paye lui-même en raison de la qualité de minerai lavé qu'il fournit au maître de forge. Il est payé au cuveau en fonction de la difficulté de l'extraction. Il porte sur une feuille chaque demi-journée du mineur qu'il emploie. L'inspecteur vérifie cette feuille et l'on établit le prix du cuveau d'après le nombre des ouvriers et d'après le prix de la journée.

Photo : Etienne Pommois



Avec les stériles ont trouvé encore des restes de minerai de fer

Le transport du minerai et sa destination

Le transport du minerai pose longtemps une foule de problèmes en raison de l'état des chemins et du travail saisonnier d'une partie des voituriers. Dès 1685 les voituriers refusent de travailler pour la forge de Jaerthal en raison de l'état des chemins et des ponts. Dans une lettre du 29 décembre 1692¹² adressée par Jean Dietrich (Johann) au comte Jean Reinhardt III de Hanau-Lichtenberg il est écrit : « *J'ai d'énormes dommages parce que le chemin entre Reichshoffen et la vallée n'a pas été remis en état, étant donné que je fais conduire annuellement 6000 mesures de minerai d'Engwiller, de Mientesheim et de Griesbach à Jaerthal... Au cas où je ne pourrais pas obtenir cette livraison je me sentirais obligé d'implanter un haut-fourneau à la même rivière vers Gontershofen* ». Le haut-fourneau a effectivement été construit à Gundershoffen en 1693¹³ près du moulin de Frédéric Kugler puis a de nouveau été transféré à Jaerthal en 1723. Plus tard, à partir de 1770, le minerai de Gundershoffen-Griesbach a alimenté le haut-

fourneau de Reichshoffen et à partir du début du XIX^e siècle celui de Niederbronn¹⁴.

L'exploitation du vitriol¹⁵

Les archives De Dietrich sont en possession de deux documents très intéressants sur la production du vitriol à Gundershoffen-Griesbach : le premier émanant des archives départementales du Bas-Rhin¹⁶ et le second des archives historiques de l'armée du château de Vincennes¹⁷.

Contrat de société d'exploitation de mines de vitriol

Daté des 14 et 15 avril 1690, rédigé en l'étude du notaire Johann Reinhardt Lang de Strasbourg le 22 avril et enregistré à la chancellerie de Bouxwiller le 23 juin, le contrat de société a été fondé par Johann Dietrich d'une part et Johann Boeckler, docteur en médecine et professeur public d'autre part pour une durée de 18 ans pour l'exploitation des mines se trouvant en Basse-Alsace. Les deux contractants avaient convenu de partager les recettes et les pertes comme suit :

1/3 pour le professeur Boeckler

2/3 pour Johann Dietrich pour lui permettre de faire face aux dépenses et à l'entretien des mines de vitriol. Il est également précisé dans l'article 10 que le Sieur Dietrich assumera à lui seul les frais occasionnés par l'exploitation de la mine de fer de Griesbach, tout le temps que durera cette exploitation.

Lettre manuscrite de Johann Dietrich à l'Intendant De La Grange

Le 29 juillet 1690, Johann Dietrich s'est adressé à l'Intendant De La Grange¹⁸ pour le remercier de l'autorisation obtenue pour extraire le vitriol dans le comté de Hanau-Lichtenberg et surtout afin d'obtenir le monopole de l'extraction

¹⁴ Braconnier, Mémoire N° 637 de 1858 Ecole des Mines de Paris.

¹⁵ Le vitriol est l'ancien nom des sulfates. On distingue le vitriol bleu ou sulfate de cuivre, le vitriol blanc ou sulfate de zinc et le vitriol vert ou sulfate de fer. C'est ce dernier qui résulte de l'altération à l'air du sulfure de fer de formule chimique S₂ Fe (combinaison de soufre avec du fer). L'acide sulfurique est utilisé dans la fabrication des matières colorantes.

¹⁶ A.D.B.R. E 2846.

¹⁷ A 1 – 999 pages 233 sv.

¹⁸ Sous la monarchie, l'Intendant était un agent d'exécution chargé de faire appliquer sur place les décisions du pouvoir central. En 1674, Louvois qui prenait en main l'Alsace, nommait à ce poste Jacques De La Grange, ancien commissaire des guerres en Flandres, qui restera vingt cinq ans dans la province.

¹² A.D.B.R. E 2848.

¹³ A.D.B.R. E 2858.



Photo : Daniel Muckensturm

Près de la rue Buchstock
à Griesbach :
le "Landgraben"
ayant servi de "Erzwasch"
(laverie pour le minerai)

pour l'ensemble du département. En voici un extrait : « *Je vous suis infiniment obligé de la part que vous avez bien voulu me donner de ce que Mr. De Louvois¹⁹ vous a écrit à mon sujet touchant le soufre et le vitriol et de ce que vous voulez bien avoir la bonté de m'y protéger. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de me continuer vos bontés pour me faire obtenir pour cet établissement les privilèges nécessaires Pour venir à ce qu'il vous plaît à savoir au sujet du soufre et du vitriol comme un second qui voudrait faire la même chose, ruinerait entièrement ces sortes d'entreprises. J'en voudrais bien avoir, s'il se peut, seul la permission de faire travailler dans les montagnes des Vosges, tant du côté de Lorraine que d'Alsace, depuis Sainte-Marie-aux-Mines jusqu'en dessous de Landau... Comme nous avons quelque espérance, le tout en s'accommodant avec les Seigneurs et leur payant en plus des dîmes, ainsi que je l'ai fait avec le comte de Hanau... C'est dans ses terres que j'ai trouvé du vitriol, où l'on travaille, déjà actuellement et on pourra faire tout autant que l'on pourra consommer, si la guerre ne fait pas interrompre le travail, d'autant plus qu'il y a encore une seconde mine proche de Werth, qui en cas de besoin pourra suppléer à l'autre qui est à Griesbach, entre Neubourg et Richshoffen* ».

Les conflits au sujet des dégâts causés par l'exploitation

Jean Vogt a déjà évoqué dans l'annuaire n° 20 de juin 2000 que le personnel d'exploitation fait

souvent longtemps figure de corps étranger, source de problèmes dès lorsqu'ils ne respectent pas les biens (foin, fruits, ...), qu'ils fouillent n'importe où : « *C'est de ci de là qu'ils pratiquent des fouilles et foncent des puits* » nous dit-on en 1700 à Griesbach, à propos des mineurs des Dietrich. Très difficilement intégrés dans la communauté villageoise, les mineurs sont systématiquement exclus de l'agglomération et sont obligés d'habiter dans des huttes près des minières. Le lavage du minerai cause des dégâts la boue compromet les récoltes : « *Où les boues minières se déposent, il ne pousse ni herbe, ni céréales....* ». Certes les demandes d'indemnisation et d'expertises sont déposées auprès de l'exploitant. Traditionnellement les Dietrich assuraient le curage régulier du Landgraben mais l'irrigation des prés est souvent compromise. De leur côté, les mineurs sont confrontés à des heurts fréquents : Les sujets de la seigneurie essaient d'importuner l'exploitant en coupant le bois à proximité des huttes, en labourant et en ensemençant les terres au-dessus des galeries et même en barrant les chemins vicinaux menant aux forges. Le droit de vaine pâture a souvent provoqué « *des infiltrations du bétail dans les huttes vitrioliques près de Griesbach* ». Le berger responsable du troupeau communal, recommandait aux maîtres-mineurs « *de ne pas laisser ouvert ces huttes ou de les entourer par une clôture...* ». Finalement un projet d'accord entre Jean Dietrich, exploitant des forges du Jaegerthal et des usines de vitriol de Griesbach a été signé le 14 août 1691²⁰.

Bernard Rombourg

¹⁹ François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1641–1691) fut secrétaire d'Etat à la guerre sous Louis XIV, véritable ministre des Affaires Etrangères de 1672 à 1689.

²⁰ A.D.B.R. E 2846.